

Propositions de Maurice LANGRY, Président sortant.

OBJECTIFS

- ✓ Augmenter le nombre de pratiquants licenciés
- ✓ Optimiser le fonctionnement des clubs
- ✓ Organiser la pratique pour tous

FONCTIONNEMENT DU CRIDF

- **Comité Directeur**

Composé de 24 Membres élus, il a pour fonction d'administrer le Comité Régional en faisant appliquer les décisions prises en assemblée générale.

Il se réunit en général trois fois par an.

Les Présidents des Départements de la Région seront invités à chaque Comité Directeur.

Il est ainsi tenu au courant du travail des commissions qui présentent leur Travail et Suggestions lors des réunions du Comité Directeur.

Les Commissions ayant un rôle de proposition et le Comité Directeur de décision.

- **Bureau**

Il est composé d'un (e) Président(e), et ou de un(e) ou plusieurs vices président (e)s d'un (e) secrétaire d'un (e) ou plusieurs secrétaires adjoint (e)s, et d'un (e) trésorier (e) et/ou d'un (e) ou plusieurs trésorier (e) adjoint (e)s.

Le bureau se réunit autant de fois que la vie du Comité Régional le demande. Beaucoup de décisions concernant les affaires courantes sont prises ainsi rapidement sans attendre une réunion de l'assemblée générale ou du comité directeur. Bien entendu, les décisions d'importances sont à ratifier lors de la réunion du Comité suivante.

Il se réunit généralement une fois par mois.

- **Commissions**

Composées de tous les responsables départementaux.

Chaque commission présente un budget annuel prévisionnel discuté et validé lors du Comité Directeur du mois de Juin pour être opérationnel à la rentrée suivante.

- **Sportive – cible anglaise :**
 - Organisation des championnats régionaux individuels
 - Gestion de la filière par équipes
- **Sportive – parcours :**
 - Organisation des championnats régionaux individuels
- **Jeunes :**
 - Structuration de la filière d'accès au Haut Niveau (CPS – GR – PE)
 - Accompagnement des clubs « formateurs » (PBM)
 - Organisation de la pratique compétitive des plus jeunes (CR – DRJ – Challenge M. Vicomte)
- **Communication Informatique:**
 - Site internet et autres moyens de communication.
- **Communication :**
 - Accompagner les organisateurs de manifestations nationales (CF – D2/D1/DNAP – TNJ...)
 - Promotion vers l'extra-fédéral (Kidexpo – Berges de Seine – Jeux du Val de Marne...)
- **Développement :**
 - Pratique loisir/santé
 - Installations spécifiques (accompagnement techniques des projets locaux)
- **Arbitre**
 - Gestion des concours.
 - Formation des nouveaux arbitres.
 - Formation complémentaire arbitres.
 - Réunion nationale Arbitres Formateur.
 - Etc....
- **Formation :**
 - Formation initiale et continue des Entraîneurs et Assistants
 - Formation des dirigeants
- **Records :**
 - Enregistrement et traitement des Records Ile de France.
- **Traditions :**
 - Aide et Conseils aux Clubs/ Compagnie.
 - Divers.
- **Labels :**
 - Information des Clubs.
 - Accès a de nouveaux clubs.
 - Gestion des Labels existants.

OBJECTIS

Ces Commissions ainsi que les Membres du Comité Directeur doivent permettre au Comité Régional Ile de France de s'engager dans un projet :

- **de développement** : Augmenter le nombre de licenciés, Lutter contre le Turne Over ;
- **de performance dans le cadre du Développement durable** : obtenir des meilleurs résultats sportifs seront les deux objectifs principaux pour cette olympiade 2016/2020.

Pour cela, nous sommes en accord avec les objectifs de la Fédération qui pour l'olympiade, sont :

- **d'avoir de plus en plus d'archers qui pratiquent ce sport en Loisirs ou en Compétition et qui s'épanouissent dans leur pratique,**
- **d'être une entité sportive qui présentera des archers sur tous les Championnats de France et Autres.**
- **Permettre à tous de pratiquer le tir à l'arc dans les disciplines de leur choix.**

Pour l'atteindre, le Comité propose de viser l'excellence dans tous ses domaines d'intervention. L'action du Comité Régional et des Comités Départementaux qui le composent, doit permettre d'optimiser le fonctionnement des clubs. Le rôle des clubs est d'organiser et d'encadrer la pratique du tir à l'arc pour le plus grand nombre.

PROGRAMME

Cinq actions doivent servir la réalisation de ces objectifs principaux.

1- Optimiser les Services aux Jeunes

MISSIONS

Repenser la politique Jeune pour permettre l'accès au Haut niveau

- Proposer des Compétition favorisant la réussite des Equipes jeunes.
- Permettre à tous les Clubs des regroupements locaux pour créer des Equipes Jeunes.
- Augmenter les aides à l'entraînement pour les Jeunes du Groupe Régional.

FACTEUR DE SUCCES

- Augmentation du nombre de podiums Jeunes Franciliens sur les Championnats de France.

2 - Optimiser l'offre sportive

MISSIONS

Réfléchir sur l'accès et le format des compétitions

- Proposer des chemins d'accès à la compétition favorisant la réussite des jeunes archers
- Faciliter l'accès pour tous à la compétition.
- Encourager la pratique des Disciplines de Parcours.

FACTEUR DE SUCCES

- Augmentation du taux de participation aux compétitions.

3 - Communiquer et animer

MISSIONS

Définir le sens de notre action; nos valeurs et nos objectifs

Communiquer en externe et interne

- Réactualisation du site internet.
- Augmenter la réactivité de notre page Facebook.

Encourager l'Organisation des évènements

- Aide à l'organisation de compétitions nationales voire internationales.

FACTEUR DE SUCCES

- La communication autour de valeurs doit rassembler une majorité en interne tout en nous différenciant et nous valorisant en externe

4 - Développer et optimiser l'offre de pratique

MISSIONS

Développer et investir un réseau extra-fédéral

- Développer la pratique du tir à l'arc à l'école
- Développer et optimiser la pratique du tir à l'arc dans les bases de Loisirs régionales
- Encourager les pratiques loisirs et Sante.
- développer une offre de pratiques sportives diversifiées au profit des jeunes

Valoriser les acteurs fédéraux régionaux

- Développer une stratégie de reconnaissance et de collaboration avec les acteurs fédéraux

FACTEUR DE SUCCES

- Développer la pratique et fidéliser les adhérents et les acteurs fédéraux

5 - Améliorer les services de formation

MISSIONS

Actions sur l'apprentissage du tir à l'arc :

- Développement des méthodes et des stratégies d'évaluation relatives à l'acquisition des fondamentaux techniques.
- Demander à ce que les conditions d'entrées en formations des bénévoles soient supprimées.
- Au sein des clubs prévoir des actions en direction du tir à l'Arc Loisirs.
- Accompagner le développement du Tir a l'Arc Sport Santé
- Projet de d'augmentation de la pratique du tir à l'arc des publics scolaires.

Actions sur la formation des entraineurs et des encadrants

Formation initiale

- Formation fédérale Entraîneur 2.
- Formation fédérales Entraîneur 1 déléguées aux Comités Départementaux
- Formation CQP Animateur Tir à l'arc, repris par le Comité Régional au Centre de Chennevières (94).

Formation continue

- Formation fédérale pour les entraineurs de club (niveau 1 ou 2)
- Travail sur des formations destinées aux pratiquants parcours, à l'encadrement des archers Loisirs/ Sante, etc.

Citoyenneté – valeur de la république

- promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes et mieux prévenir toutes les formes de discrimination
- inciter les éducateurs sportifs des clubs à participer aux actions de formation citoyennes mises en place par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).
- déployer les actions éducatives et citoyennes mises en place par la FFTA dans le cadre de son projet de développement

PROJETS SUR L'OLYMPIADE

- **Suivre les projets d'équipements spécifiques**

- Salle de tir du Pôle Espoir au CREPS de Châtenay-Malabry :
 - En partenariat avec le Conseil Régional et la DRJSCS
 - Salle spécifique attenante au pas de tir extérieur
- Installations du Comité Départemental 78 à Crespières :
 - Soutien politique au CD78
 - Accompagnement technique
 - Participation à l'équipement spécifique du site
- Équipements spécifiques tir à l'arc du CDFAS d'Eaubonne :
 - Soutien politique au Comité Départemental D95
 - Accompagnement technique à la réalisation du pas de tir couvert
 - Participation à l'équipement spécifique

- **Mettre en œuvre le « Parcours de Progression »**

Dispositif francilien de structuration du cycle d'apprentissage dans les clubs en partenariat avec les Comités Départementaux.

- Information et formation des entraîneurs.
- Accompagnement et collaboration avec les Comités Départementaux dans l'organisation et le suivi des passages de brevets.

- **Améliorer les synergies avec le CTS Arc de Chennevières.**